COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
TRAMOYES
Département de l'Ain

Le Lundi quatorze Septembre deux mille quinze, à dix-neuf heures trente minutes à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de TRAMOYES, Ain, sous la présidence de Monsieur Henri MERCANTI, Maire.

Date de convocation : 09.09.2015

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19
Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - M GEOFFRAY Jean-François - Mme NOIRAY Valérie - M BRUNET Jacques - Mme FAVROT Ginette - M TOURNY Alain, Adjoints - M LABERT Gérard - M SABATER Patrick - M GOY André - M DELOCHE Xavier - Mme MARTIN Isabelle, Conseillers Municipaux.
Etaient excusés : - Mme FILLION Brigitte - Mme CHAIGNEAU Catherine - Mme LACHENAL Hélène - M CURSIO Franck - Mme BELLEMIN Véronique
Etaient absents : - M BONNET René - Mme NIQUE Corinne - Mme OZGOZ Seher
Procuration : Mme FILLION à Mme NOIRAY - Mme BELLEMIN à M GOY
A été nommé Secrétaire de Séance : Monsieur LABERT Gérard

N° 08.2015

ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
Monsieur Gérard LABERT est nommé à l'unanimité Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
Monsieur le Maire soumet pour approbation le compte-rendu du Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 28 Juillet 2015.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

* * *

ORDRE DU JOUR :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28/07/2015

* * *

FINANCES
- Décisions modificatives
- Nouvelle convention avec le Syndicat d'Eau Potable Dombes Saône (annulant et modifiant la dernière en date du 30 Juin dernier)

POUR INFO ET SUIVI

- **URBANISME**
  - D.I.A - PC - DP
- **AFFAIRES SCOLAIRES / PERISCOLAIRES**
  - Rentrée Scolaire 2015/2016
- **@ JEUNES**
  - Projet réunion avec l'agent

➢ **QUESTIONS DIVERSES**

➢ **INFORMATIONS GENERALES**

* * *

FINANCES

- **Décisions modificatives**

01/DECISIONS MODIFICATIVES - BUDGET COMMUNE 2015 - PRET EPFL /CAISSE D'EPARGNE/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2015 :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 020		Dépenses imprévues	1 769.00 €			
D 1641		Emprunts en euros		1 769.00 €		
			1 769.00 €	**1 769.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
		TOTAL GENERAL		**0.00 €**		**0.00 €**

FONCTIONNEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Chapitre	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 617	011	Etudes et recherches	907.00 €			
D 66111	66	Interêts réglés à l'échéance		907.00 €		
			907.00 €	**907.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
		TOTAL GENERAL		**0.00 €**		**0.00 €**

02/DECISIONS MODIFICATIVES - BUDGET COMMUNE 2015 - INVESTISSEMENT/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants au Programme 165 - Terrain LE MAGOT du BUDGET COMMUNE 2015 :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2111	165	TERRAIN LE MAGOT	208 000.00 €			
D 27638		Autres Etablissements publics		208 000.00 €		
			208 000.00 €	**208 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
		TOTAL GENERAL		**0.00 €**		**0.00 €**

03/DECISIONS MODIFICATIVES - BUDGET COMMUNE 2015 - FPIC/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2015 :

FONCTIONNEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Chapitre	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 73925	014	Fonds de péréquation ressources interco et com		1 153.00 €		
R 73111	73	Taxes foncières et dhabitation				1 153.00 €
			0.00 €	**1 153.00 €**	**0.00 €**	**1 153.00 €**
		TOTAL GENERAL		**1 153.00 €**		**1 153.00 €**

04/DECISIONS MODIFICATIVES - BUDGET COMMUNE 2015 - SIEA/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2015 :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2041582		Autres groupements - Bâtiments et install		10 700.00 €		
D 238	147	SYNDICAT D'ELECTRICITE	10 700.00 €			
			10 700.00 €	**10 700.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
		TOTAL GENERAL		**0.00 €**		**0.00 €**

Les amortissements seront réalisés sur une période de 10 ans.

05/DECISIONS MODIFICATIVES - BUDGET COMMUNE 2015 - SIEA 2014/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2015 :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2041582		Autres groupements - Bâtiments et install		17 950.00 €		
R 238	0147	SYNDICAT D'ELECTRICITE				17 950.00 €
			0.00 €	17 950.00 €	0.00 €	17 950.00 €
		TOTAL GENERAL		17 950.00 €		17 950.00 €

Les amortissements seront réalisés sur une période de 10 ans.

06/DECISIONS MODIFICATIVES - BUDGET COMMUNE 2015 - FONCTIONNEMENT/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2015 :

FONCTIONNEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Chapitre	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D - 673	67	Titres annulés (sur exercices précédents)		2 152.00 €		
D - 617	011	Etudes et recherches	2 152.00 €			
			2 152.00 €	2 152.00 €	0.00 €	0.00 €
		TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

07/DECISIONS MODIFICATIVES - BUDGET ASSAINISSEMENT 2015/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET ASSAINISSEMENT 2015 :

INVESTISSEMENT - ASSAINISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 020		Dépenses imprévues	1 123.75 €			
D 1641		Emprunts en euros		1 123.75 €		
			1 123.75 €	**1 123.75 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
		TOTAL GENERAL		**0.00 €**		**0.00 €**

EXPLOITATION - ASSAINISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Chapitre	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 617	011	Etudes et recherches	4 416.14 €			
D 66111	66	Interêts réglés à l'échéance		4 416.14 €		
			4 416.14 €	**4 416.14 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
		TOTAL GENERAL		**0.00 €**		**0.00 €**

- **Nouvelle convention avec le Syndicat d'Eau Potable Dombes Saône (annulant et modifiant la dernière en date du 30 Juin dernier)**

08/AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DOMBES SAONE/

Cette délibération complète la délibération n° 6 en date du 30.06.2015

VU la délibération n° 6 en date du 30 juin dernier décidant de transférer les subventions restant à amortir du Budget communal au Syndicat Intercommunal Distribution d'Eau Potable Dombes-Saône (SIEP).

Après vérification, l'ACTIF et les écritures comptables des emprunts sont également à transférer du Budget Commune au SIEP.

ACTIF : Le montant total de l'actif restant à amortir s'élève à la somme de 523 453.26 € à ce jour (814 621.58 € Valeur Brute - 291 168.32 € d'amortissements déjà effectués)
EMPRUNTS : Le montant total du passif des emprunts restant à amortir s'élève à la somme de 90 412.72 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de transférer l'ensemble de l'Actif et des opérations comptables des emprunts au SIEP
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention permettant ce transfert

09/ADHESION A L'ASSOCIATION SERV' EMPLOI DOMBES SAÔNE/

Serv' Emploi Dombes Saône est une association Intermédiaire Loi 1901 créée le 05 Juillet 2005 ayant pour objet principal :

- Répondre aux besoins de service des clients identifiés sur le territoire en proposant aux demandeurs d'emploi des contrats de travail et un accompagnement vers l'emploi pérenne souhaité.

La Commune est depuis plusieurs années utilisatrice de ce service pour le recrutement saisonnier et occasionnel de personnel.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette Association pour la somme de 5 €uros (cotisation actuelle) par an.

Monsieur Xavier DELOCHE ne prend part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'adhérer à SERV'EMPLOI DOMBES SAÔNE
- **AUTORISE** le paiement des cotisations annuelles

POUR INFO ET SUIVI

➢ URBANISME

❖ D.I.A - PC - DP

NOM	PRENOM	N°	ADRESSE	LIBELLE
DIA				
FORNASARAO	Marc et Catherine		LIEU-DIT EN GERMANY	90 000.00 €
SISTI	Bruce	140	CHEMIN DE LA BRUEYERE	535 000.00 €
YOUNSI	Robert et Rahima	64	RUE DU MONT ROZIER	260 000.00 €
SUCCESSION SEGALINI		527	RUE DU PORT	216 000.00 €
ECOLE CHIENS GUIDES	D'AVEUGLES	1064	RUE DU MONT ROZIER	170 000.00 €
CLARI-MILETIC	Christophe et Sandra		RUE DU MONT ROZIER	175 000.00 €
YOUNSI	Robert et Rahima	64	RUE DU MONT ROZIER	257 500.00 €
PC				
CHARDON	Frédéric et Eva		RUE DU PORT	Maison individuelle
PIETTE	Romaric et Céline		LE MONT ROZIER	Maison individuelle
DP				
MECHANI	Franck	50	IMPASSE EN GERMANY	Travaux sur construction existante
MAYADE	Bruno		LES BALMES	Division pour construction
PRUVOT	Jean-Marc	76	RUE DE GLETIN	Palissade PVC
MERCANTI	Henri	329	RUE DU MONT ROZIER	Division pour construction

➢ AFFAIRES SCOLAIRES / PERISCOLAIRES

❖ Rentrée Scolaire 2015/2016

➢ @ JEUNES

❖ Projet réunion avec l'agent

Une prochaine réunion du Comité est prévue le 1er Octobre en Mairie.

➢ QUESTIONS DIVERSES

➢ INFORMATIONS GENERALES

• Informations diverses

❖ Mr le Maire

Il remercie vivement tous les participants (associations et les Membres du Conseil) pour la Fête du Village qui a été une très belle réussite.
Il rappelle le nom de proposé pour la boulangerie « la Fournée de la Dombes »

❖ Installation d'un boulanger

Suite aux dernières informations, il s'installerait fin Octobre début Novembre
Il rappelle le nom proposé pour la boulangerie : « la Fournée de la Dombes »

❖ Local commercial

Initialement prévu pour le Médecin un local commercial va être loué à une société de couche culotte. Le médecin est pourtant toujours intéressé pour une installation d'un cabinet médical sur la Commune.

FIN DE SEANCE à 22 h 30